

Coller
une photo
d'identité

DEMANDE D'INSCRIPTION 2019 / 2020

À compléter recto verso et à nous retourner en joignant le ou les bulletins de l'année scolaire en cours.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

A réception de la demande, un rendez-vous avec le chef d'établissement ou la responsable de vie scolaire sera fixé. A l'issue de ce rendez-vous, si votre enfant est accepté, vous devrez régler les frais d'inscription (158€ non remboursables en cas de désistement) et un acompte pour le matériel (80€ pour la section coiffure 1ère année/105€ pour la 2^{de} esthétique)

Je soussigné.....

Nom et prénom père (et/ou mère)

Sollicite l'inscription de l'élève.....

(Nom et prénom)

Au Lycée Professionnel Privé La Providence de Dieuze en classe de :

Cocher la section souhaitée

- 3^{ème} Prépa Pro**
- CAP APR** (agent polyvalent de restauration)
- CAP Coiffure**
- BAC Pro ASSP** (accompagnement, soins et service à la personne option « en structures » en 3 ans)
- BAC Pro Commerce** (en 3 ans)
- BAC Pro Esthétique** (en 3 ans)
- BAC Pro Hôtelier : organisation et production culinaire (cuisine)** (en 3 ans)
- BAC Pro Hôtelier : commerce et service en restauration (salle)** (en 3 ans)

En qualité de :

Externe

Demi-pensionnaire

Interne

Cocher votre choix

Cadre réservé à l'administration

Rendez-vous le :

Avis :

Favorable

Défavorable

Sous réserve

Renseignements concernant l'élève**Nom :** **Prénom :****Date de naissance :** ... / ... / **Lieu de naissance :****Classe actuellement fréquentée :****Établissement actuellement fréquenté :****Renseignements concernant le ou les responsables de l'élève**

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° de téléphone : <i>(obligatoire)</i>
Profession :

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° de téléphone : <i>(obligatoire)</i>
Profession :

Langues vivantes :**LV1 :** allemand ou anglais**LV2 :** allemand ou anglais ou espagnol (uniquement pour commerce, hôtellerie et si l'élève a suivi cet enseignement en 3^{ème})

*Les sections CAP APR, CAP Coiffure, BAC Pro ASSP, BAC Pro Esthétique ont une langue vivante au programme.
Les sections Commerce, Hôtellerie ont deux langues vivantes au programme.*

Fait à : **le :****Signature(s) du ou des responsable(s)****Signature de l'élève**

TARIFS RENTÉE 2019 / 2020

FRAIS D'INSCRIPTION (toutes sections) : 158 €

CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES

3^{ème} Prépa-Pro : **25 € / mois**

CAP APR : **37 € / mois**

BAC Pro Commerce et BAC Pro Restauration : **40 € / mois**

CAP Coiffure, BAC Pro ASSP et BAC Pro Esthétique : **46.40 € / mois**

MC Coiffure, Coupe, Couleur : **46.40 € / mois**

BTS ESF : **69.20 € / mois**

DEMI-PENSION

129.50 € / mois pour 5 repas / semaine

51.80 € / mois si 2 repas / semaine (Classes de MC)

INTERNAT

Nuitée et Repas : 389.30 € / mois

Nuitée et Repas : 181 € / mois si 2 nuits / semaine (Classes de MC)

COÛT DU MATÉRIEL DES DIFFÉRENTES SECTIONS

Tous les tarifs mentionnés dans le tableau ci-dessus sont donnés à titre indicatif.

SECTIONS	FILLES	GARÇONS	ACOMPTE à régler à l'inscription
1^{ère} année CAP APR - Tenue (à régler au fournisseur) - Malette couteaux* (le lycée effectue une commande groupée)	120 € 94 €	120 € 94 €	-
2^{nde} Hôtellerie cuisine - Tenue (à régler au fournisseur) - Malette couteaux* (le lycée effectue une commande groupée)	260 € 175 €	240 € 175 €	-
2^{nde} Hôtellerie commercialisation et service enrestauration - Tenue (à régler au fournisseur) - Malette service* (le lycée effectue une commande groupée)	260 € 57 €	260 € 57 €	-
2^{nde} Esthétique - Trousseau (à régler à la coopérative de l'établissement) - Tenue (à régler au fournisseur)	305 € 120 €	-	105 €
2^{nde} ASSP - Tenue* (à régler au fournisseur)	97 €	90 €	-
1^{ère} année coiffure* - Matériel de coiffure (à régler à la coopérative de l'établissement)	448 €	448 €	180 €

*Le solde trousseau coiffure est à régler entièrement dès la rentrée contre remise du matériel.

*Jusqu'à ce jour, la région accordait **une aide au 1^{er} équipement***. Si cette aide est maintenue, elle pourrait être de 80 à 200€. L'aide est versée directement à l'établissement qui est chargé selon les cas de la reverser aux familles.